

Les 8 éléments de l'indication de la source

Quiconque exploite des données scientifiques doit toujours les accompagner d'une indication de la source, afin que chaque destinataire puisse reproduire les données. La source indique quelles données l'analyste a utilisées ainsi que les critères d'analyse choisis. En outre, grâce à l'indication de la taille de l'échantillon et de l'intervalle de confiance, il est possible d'établir la valeur réelle de la mesure effectuée dans un échantillon.

L'indication de la source s'est donc aussi imposée en relation avec l'exploitation des données de Mediapulse Radio Data auprès de tous les utilisateurs. Cela permet d'économiser nombre de questions superflues et facilite.



Indication correcte de la source

Pour garantir la reproductibilité, l'indication de la source doit inclure les douze éléments suivants :

1. La base des données (Mediapulse Radio Data)
2. Le système d'analyse (p. ex. Evogenius Reporting)
3. La zone géographique (p. ex. Suisse romande)
4. Le groupe cible (p. ex. Personnes 15-24 ans)
5. Les chaînes analysées (p. ex. Radio Chablais ou RTS Couleur 3)
6. La période analysée (p. ex. 1^e semestre 2023)
7. La plage de temps (p. ex. lu-di, 24h)
8. La grandeur de mesure présentée (p. ex. P-M)

Exemple d'indication de la source

Source: Mediapulse Radio Data (Evogenius Reporting), SR, personnes 15-24, Radio Chablais, 1^e semestre 2023, lu-di 24h, P-M

Commentaire des différents éléments

- **Zone géographique**

La zone géographique à laquelle les données se rapportent doit être clairement indiquée (région linguistique, zone de concession, zone REMP, etc.).

- **Groupe cible**

Il y a lieu d'indiquer tous les critères relatifs aux personnes et aux foyers, leur combinaison, le nombre de cas (taille de l'échantillon) et la taille de l'univers. Si un groupe cible de référence est utilisé en sus, il faut également le signaler clairement.

- **Station**

Der Sender muss eindeutig angeschrieben werden. Dies gilt insbesondere bei Publikationen für Sender-Kombis.

- **Période**

Es muss deutlich ersichtlich sein, welcher Zeitraum analysiert wird (zum Beispiel 1. Semester 2023 oder 1. Januar – 30. Juni 2023). Wird Bezug auf eine andere Zeitperiode genommen, so ist diese ebenfalls deutlich zu benennen.

- **Plage de temps**

Il faut indiquer quelle fourchette horaire de quels jours de la semaine est prise en considération (p. ex. Ø 24 heures lu-di ou Ø 18:00-20:00 lu-ve).

- **Fact / indicateur**

Il faut indiquer clairement quel fact est présenté (p. ex. part de marché en %), en veillant à utiliser les dénominations officielles figurant dans le logiciel d'analyse. Les propres calculs et estimations doivent aussi être clairement signalés..



Mediapulse SA

info@mediapulse.ch
+41 58 356 47 11

Weltpoststrasse 5
3015 Berne

Badenerstrasse 15
8004 Zurich